



CHATEAUNEUF-GRASSE

Campagnes de mesure
Inventaire des émissions de polluants

JANVIER 2010

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-GRASSE – 3 118 HABITANTS

EMISSIONS

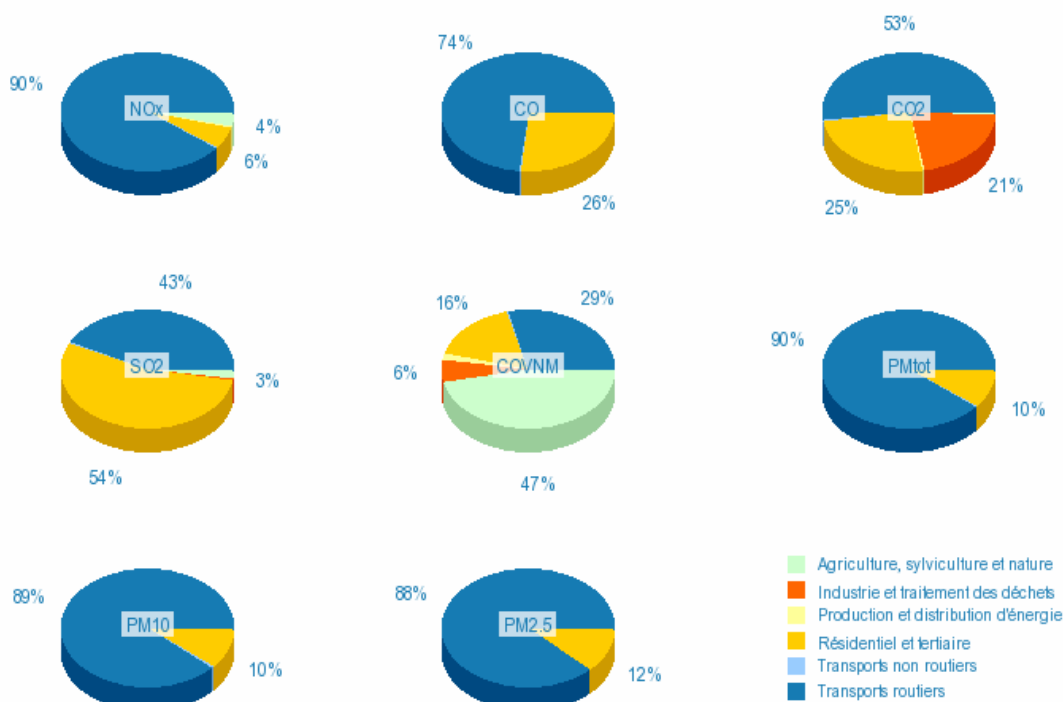


Sur la commune de Châteauneuf-Grasse, 2 % des émissions de la CASA sont rejetés pour les polluants présentés ici. Les transports routiers sont les principaux émetteurs pour la plupart des polluants, mis à part le SO₂ et les COVNM. Le SO₂ est émis principalement par le secteur résidentiel / tertiaire (54 %) : il s'agit des installations de combustion (chauffage). Les COVNM sont émis majoritairement (presque 50 %) par les sources naturelles (végétation). Les activités industrielles et de traitement des déchets contribuent à 21 % des émissions de CO₂. Ces émissions sont majoritairement issues des activités de traitement des eaux usées.

Tableau : Bilan d'émissions 2006 sur la commune de Châteauneuf-Grasse

	NO _x	CO	CO ₂	SO ₂	COVNM	PM _{tot}	PM ₁₀	PM _{2,5}
	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an
Agriculture, sylviculture et nature	3	1	231	0,1	26	0	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	1	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0,1	0,0	3 629	0	3	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	4	35	4 274	2	9	1	0	0
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	57	102	9 146	2	16	6	4	3
TOTAL Châteauneuf-Grasse	63	137	17 280	4	55	7	5	4
CASA	2 985	8 039	1 051 031	193	3 505	502	306	191
% Châteauneuf-Grasse / CASA	2%	2%	2%	2%	2%	1%	2%	2%

Figure : Analyse sectorielle des émissions sur la commune de Châteauneuf-Grasse



Inventaire des émissions : Année de référence 2006, méthodologie 2009, version 1



JANVIER 2010

QUALITE DE L'AIR

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES - 2008



Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants issus d'une combustion (carburant ou chauffage), à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

Deux sites de mesures ont été choisis à Châteauneuf-Grasse : un proche de l'église, de typologie périurbaine et un point en situation de trafic, sur le rond point Fontaine, Pré du Lac.

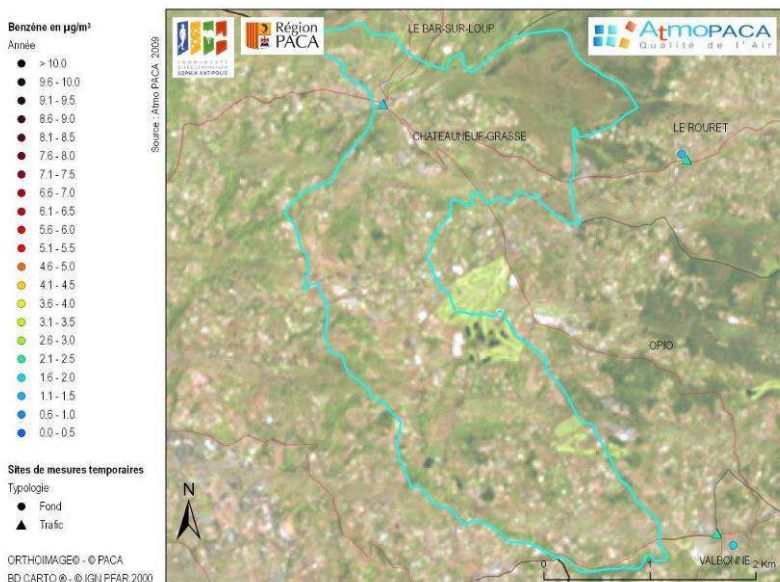
En centre, la concentration annuelle est faible avec 13 µg/m³ alors qu'au rond point le niveau atteint 31 µg/m³.

Ce site est soumis au trafic de la D 2085 (environ 10 000 véhicules/jour) expliquant ces teneurs comparables à celles observées en milieu urbain de communes plus importantes. La saisonnalité est peu marquée en situation trafic sous l'influence constante de cette source d'émission.

Pour les deux sites, les valeurs sont inférieures à la valeur limite de 40 µg/m³ applicable en 2010.

Benzène

Le site trafic montre une concentration annuelle en benzène de 1,6 µg/m³. Celle-ci est inférieure à l'objectif de qualité pour ce polluant (2 µg/m³) et a fortiori, à la valeur limite annuelle applicable en 2010 (5 µg/m³). Au-delà des émissions, la concentration peut s'expliquer par la situation du lieu, un rond point, favorable au « stop and go » des véhicules.



SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE CHATEAUNEUF-GRASSE

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et particules (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Alpes-Maritimes.